

Souvenirs de M. Joseph VALENTIN

CHAUMIERES ET FEUILLÉES

On a écrit que jadis on avait abattu beaucoup de sapins pour fabriquer des bardeaux pour couvrir les toitures. C'est est une erreur. C'est surtout sous le règne de Stanislas Leczinski que le toit des chaumières fut couvert de bardeaux.

Je trouvai dans les vieilles archives du cantonnement forestier de Cornimont copie d'un arrêté du Duc de Lorraine, daté du 12^{ème} siècle, qui autorisait les habitants à faire des feuillées en forêt du ban de Vagney pour y semer du seigle, afin d'obtenir la paille nécessaire pour recouvrir leurs toitures. Cette paille de seigle était le " chaume " destiné à la couverture des habitations, étables et granges.

Cet arrêté créait un poste de garde forestier à cheval à la résidence de Cornimont ; ce garde était sous les ordres du Grand Gruyer de Lorraine résidant au château d'Arches,

Les cultures forestières étaient appelées " feuillées ", sans doute parce que faites à la " feuille " ou pelle carrée à bêcher. D'ailleurs en patois " fêuyi " signifie " bêcher " ou " creuser ".

Plusieurs cantons forestiers du cantonnement de Cornimont portaient encore le nom d'une feuillée : je me rappelle " La Feuillée Derrière " à Vagney, la " Feuillée Aptel " dans une autre forêt, la " Feuillée Dorothee " à Plombières...

C'est le nouveau Duc de Lorraine Stanislas Leczinski oui autorisa les habitants de Gérardmer à couper des sapins dans leurs forêts pour couvrir leurs toitures. Mais un vieux Géromois me raconta que les gens de Gérardmer n'avaient pas attendu cette autorisation et que pour dissimuler la teinte du bois nouvellement fendu, ils trempaient les bardeaux dans les fosses à purin, avant de les clouer sur le toit -ce qui leur donnait la teinte des vieux bardeaux-, et que de plus, au lieu d'appauvrir leurs forêts, ils coupaient les sapins en délit dans les forêts des Dames de Remiremont.

Quand j'étais écolier, les trois quarts des toitures étaient encore couvertes en bardeaux ; le bois nécessaire était délivré aux habitants en affouages, donc à très faible prix.

Joseph Valentin

Dans les temps anciens le rendement des céréales tant en grain qu'en paille, devait être assez maigre. C'est pourquoi outre le chaume, on utilisait aussi pour les toitures les genêts et les écorces de sapin obtenues par " surcenage " ou " cercenage ".

Le " surcenage " était une méthode de déboisement consistant à découper sur les troncs de sapins des cylindres d'écorce. Les arbres naturellement séchaient sur pied ; ils étaient abattus et les espaces déboisés devenaient des pâturage, avant d'être mis en culture. Tel est l'origine des lieux-dits, le Surceneux, la Cercenaie ,le Surceneux Houssemand, etc...

Les huttes avaient une toiture à deux pans descendant jusqu'à terre Les chevrons étaient d'abord garnis de perches de jeunes sapins accolées tête-bêche, que l'on recouvraient de plaques d'écorce maintenues en place par des pierres plates. Les " gîtes de bêtes " étaient surtout recouverts de genêts, les murs étaient faits de pierres empilées et clayonnages.

Le "surcenage" disparut avec l'apparition des scieurs de long et les scieries hydrauliques, ainsi qu'avec l'attribution aux habitants du droit d'usage aux bois de construction et de couverture, assimilé au droit d'affouage, qui à l'origine ne s'appliquait qu'au bois de chauffage -(affouage, du latin "ad focum" - pour le foyer).

Henri Lalevée, d'après notes éparses de J.V.